

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/01/2026

Référence
2026-03

L'an 2026, le 26 Janvier à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER JULIEN, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/01/2026.

Objet de la délibération
AVENANT N°2 CONVENTION 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42

**Présents** : M. RONZIER JULIEN, Maire, Mmes : BOUTTE THERESE, DETHY ANNIE, FAURE SOPHIE, POYET MANON, MM : DAMEZET JEROME, DUMAS JEAN-MARC, POYET MATHIEU, QUATRESOUS CHRISTIAN, SOUBEYRAND DANIEL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

**Excusé(s)** : M. MONTET FREDERIC

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme DETHY ANNIE

**Objet de la délibération** : AVENANT N°2 CONVENTION 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été établie entre la commune et le CDG42 pour la période 2023-2026 concernant la gestion des dossiers CNRACL. Le CDG42 a récemment transmis un avenant intégrant les nouveaux tarifs applicables pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent l'avenant n°2 à l'unanimité

Date de la convocation
22/01/2026

Date d'affichage
------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260126-2026-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026  
Publication : 26/03/2026

--

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

En mairie, le 10/02/2026

Le Maire  
JULIEN BONZIER



Secrétaire de séance  
Mme DETHY ANNIE

Acte rendu  
exécutoire après  
dépôt en  
préfecture du  
LOIRE.

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

26 MARS 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260126-2026-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2026  
Publication : 26/03/2026